



Paul Klee, *Château fort au soleil couchant*, 1919

Vers les institutions

Une extension du Collège Clinique de Toulouse

Module organisé par le Collège clinique de Toulouse

Association UFORCA-Toulouse pour la formation permanente

10 rue bouquières - 31000 Toulouse

Site du collège clinique : www.collegeclinique-toulouse.fr

Renseignements : Christiane Alberti alberti2@wanadoo.fr

Tél : 0682009940

Les institutions médicales, éducatives et médico-sociales reçoivent aujourd'hui des sujets, patients ou usagers, qui présentent des symptômes et des difficultés qui peuvent mettre leur personnel à l'épreuve. Qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou des personnes âgées, les professionnels qui en ont la charge sont souvent en proie à un sentiment d'impuissance voire de solitude lorsque la parole, le rappel de la loi ou le médicament ne suffisent plus. Le refus, la peur et le passage à l'acte sont souvent au rendez-vous.

Notre époque connaît la remise en cause des structures sociales et des institutions qui les incarnaient. On assiste à une recrudescence de discours qui ne font pas lien et qui au contraire délitent le vivre ensemble. L'évolution du lien social, sa fragmentation, sa précarité, modifient le paysage institutionnel et les conditions d'accueil. Comment peut-on dans une institution faire lien social ? Or l'insupportable qu'un professionnel rencontre dans son travail est en rapport avec l'impossible dont le patient ou l'utilisateur est lui-même prisonnier. C'est en s'attachant aux menus détails de son lien aux objets, au corps et à l'Autre que s'ouvre la possibilité d'y trouver un traitement de l'angoisse. Ici, les enseignements de la psychanalyse et son approche pragmatique de la clinique trouvent leur pertinence.

Nous aborderons les questions suivantes sur le plan théorico-clinique et à partir de cas présentés par un praticien en institution, notamment :

Comment faire avec les urgences subjectives ?

À quelles conditions un patient peut-il accepter l'offre qui lui est faite ?

Comment proposer et assurer une présence ? De quoi est-elle faite ?

Que faire, quand le patient ne nous laisse pas mettre en pratique ce que nous avons appris ?

Comment travailler à plusieurs ?

Comment le dispositif institutionnel peut-il répondre concrètement à la singularité de chaque cas tout en répondant à sa mission sociale ?

Trois demi-journées sont proposées le vendredi après-midi, les 17/01/2020 ; 03/04/2020 ; 19/06/2020.

Deux temps composent l'après-midi de formation :

* **Conférence théorico-clinique** de 14h à 15h30, faite par un enseignant du Collège clinique exerçant ou ayant exercé des responsabilités thérapeutiques en institution.

* **Pragmatique du cas** en institution de 15h30 à 17h, où un cas est présenté par un praticien exerçant en institution, puis commenté et discuté.